

Le prélèvement à la source : une étape décisive vers la dissolution de la Sécu, des Allocations Familiales et de l'UNEDIC dans le budget de l'Etat.

Rappel historique :

- ❖ **1946** : Création de la Sécurité Sociale. Les patrons, qui n'ont que 25% des voix au conseil d'administration des caisses, obtiennent que le risque chômage soit exclu de la Sécu
- ❖ **1957** : le patronat propose et obtient la création de l'UNEDIC avec gestion paritaire (50% syndicats / 50% patronat)
- ❖ **1967** : Pompidou satisfait la revendication patronale d'une gestion paritaire de la Sécu
- ❖ **1990** : Un gouvernement PS-droite impose au 49-3 la création d'un impôt qui prend progressivement la place des cotisations dites salariales : la CSG.
- ❖ **2018** : la CSG remplace la totalité des cotisations maladie, allocations familiales et chômage. Les représentants des salariés n'ont à très court terme plus leur mot à dire sur la gestion des caisses maladies, allocations familiales et chômage.

Prochaine étape : la fusion de la CSG et de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP)

Ces deux impôts qui taxent la même base ont jusqu'à fin 2018 trois différences :

	IRPP	CSG
prélèvement à la source	non	oui
collecteur	Services des Impôts (Etat)	URSSAF
Progressivité	oui	non

La mise en place du prélèvement à la source de l'IRPP supprime la première différence. Le ministre Darmanin a annoncé la mise en place d'une agence du recouvrement qui regroupera l'URSSAF et les services des impôts. **Seule la progressivité restera pour distinguer la CSG de l'IRPP.** C'est l'enjeu du débat entre la gauche du PS (y compris Hamon et Mélenchon) d'une part et la droite (y compris les macroniens, du PS ou non) d'autre part. Les premiers veulent rendre la CSG progressive, les seconds veulent supprimer la progressivité de l'IRPP. Tous sont d'accord sur le principe de fusionner l'IRPP et la CSG. C'est d'ailleurs l'absence (pour la première fois dans notre pays) d'un débat sur le bien-fondé de la CSG lors de l'élection présidentielle qui a permis à Macron d'achever au cours de la première année de son quinquennat le remplacement des cotisations par la CSG.

Vers la dissolution de la Sécu, de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et de l'UNEDIC dans le budget de l'Etat.

Lorsque la fusion de la CSG et de l'IRPP sera réalisée (par exemple en appliquant au nouvel impôt une progressivité bien moindre que celle de l'IRPP actuelle)¹, les cotisations dites patronales réduites au

¹ après la rédaction de cette synthèse, l'auteur a appris qu'un groupe de député macroniste a déposé le 17 octobre 2018 un amendement visant à rendre la CSG progressive.

maximum, voire supprimées, toutes les conditions seront remplies pour intégrer purement et simplement nos caisses d'assurances maladie, allocations familiales et chômage dans le budget de l'Etat.

Or c'est justement ce que voulait éviter à tout prix le créateur de la Sécurité Sociale, le secrétaire de la Fédération des Métallurgistes CGT devenu en 1946 ministre du Travail (Ambroise Croizat). Pour lui, la Sécurité Sociale, c'était l'argent des salariés. **Il ne fallait surtout pas confier la gestion de cet argent à l'Etat.** Pourquoi ?

Pour une raison de fond : si l'Etat est seul maître des prestations, il sera forcément tenté de les réduire en cas de difficultés budgétaires (ce qui arrive souvent) ou d'arbitrer défavorablement si d'autres dépenses lui paraissent prioritaires (dépenses militaires par exemple).

Pour une raison pratique : le budget de l'Etat est soumis aux aléas politiques. Or la gestion des caisses de protection sociale demande une gestion à moyen, voire à long terme. Une majorité pro-patronale, par exemple, cherchera forcément à diminuer les montants des prestations.

La nationalisation en cours des caisses de protection sociale est un véritable hold-up. La remise en cause d'une immense conquête de la classe ouvrière en 1946. Cette conquête avait été obtenue au prix du sang. Les combattants de la Résistance étaient dans leur immense majorité des ouvriers, des cheminots, des petits paysans et fonctionnaires. La bourgeoisie avait, sauf quelques exceptions, collaboré. La Libération était aussi la victoire des premiers sur la seconde.

Ne laissons pas la bourgeoisie, aux leviers de commande de l'Etat, nous reprendre ce que nos aïeux lui ont arraché !

Le 18 octobre 2018